

Nombre de membres afférents au Conseil : 11  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents à la séance : 10  
Date de la convocation : 15 juin 2020

L'an deux mil vingt et le vingt juin, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis exceptionnellement à la salle communale « Le Club » en raison des règles sanitaires liés au Covid-19 sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mesdames CHAPUIS Armelle, NASSIROSSADATE Marine et RATTEZ Karine, Messieurs BILLOT Thomas, CHARPY-PUGET Gilles, CREMONA Cédric, MOINE Bernard, RATTEZ Thomas, ROSE Jean-Philippe, THURISSET Alexandre.

Excusé : Monsieur GUILLEMAUD Thibaud.

### **Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal**

La séance a été ouverte sous la présidence de M CHARPY-PUGET Gilles, Maire.

Madame Armelle CHAPUIS est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 23 mai 2020 est **adopté à l'unanimité des membres présents**.

Monsieur le Maire demande à rajouter une délibération à l'ordre du jour. Les membres présents acceptent à l'unanimité l'ajout de la délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise monsieur le maire à signer les conventions d'adhésion avec la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois (CCMT) pour l'achat groupé de masques réutilisables en tissu et de solutions hydroalcooliques.

#### 1. Indemnités maire et adjoints.

Depuis le 1er janvier 2020, la révision des taux autorise d'augmenter les indemnités des élus au maxi de 25,5% pour le maire et 9,9% pour les adjoints. Après en avoir délibéré et sur proposition du maire et des adjoints, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les indemnités du maire et des adjoints

#### 2. Vote du taux des taxes locales

Le conseil municipal, après discussion, propose d'augmenter les taux des taxes locales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'augmenter les taxes foncières du bâti et du non bâti de 1,01% pour 2020, les taux sont les suivants:

Taxe foncière (bâti): 12,92 % (12,79 en 2019)

Taxe foncière (non bâti): 36,79 % (36,43 en 2019)

Les taux moyens des taxes des communes au niveau départemental sont de 23,83% pour le foncier bâti et 44,37% pour le foncier non bâti.

La Taxe d'habitation étant supprimée en 2020, elle sera compensée par l'État pour un montant de 56 975€

#### 3. Vote du Budget 2020

Le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents le budget communal primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section fonctionnement: 323 227 €

- Section Investissement: 109 400 €

#### 4. Proposition de personnes appelées à siéger à la CCID

Une liste de 24 contribuables est à proposer pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques pour participer à cette commission qui a lieu une fois par an.

Le Conseil désigne les contribuables suivants :

BILLOT Thomas – CHAPUIS Armelle – CHARPY-PUGET Gilles – CHEVALIER Lionel – CHEVENET Daniel – COLIN Raymond (ext) – CORNILLON Claire - CREMONA Cédric – DEDIENNE François – DURAND Stéphane – GUILLEMAUD Thibaut - GUILLOT Ludovic - GUYON Jean – MARÉCHAL Yves - MOINE Bernard – NASSIR Marine – POINT Christophe - RATTEZ Karine – RATTEZ Thomas – RENARD Maxime – ROSE Jean-Philippe - TARDY Danièle - THURISSET Alexandre – THURISSET Didier

#### 5. Délégation du conseil au Maire

Le Maire, Gilles CHARPY-PUGET présente le détail de 20 délégations pour lesquelles ils demandent la confiance du conseil municipal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise monsieur le maire à prendre des décisions concernant les délégations citées dans le document proposé.

#### 6. Subventions aux associations

Le conseil municipal décide d'accorder des subventions aux associations suivantes :

Amicale des donneurs de sang du Haut Mâconnais	300 €
Amicale Laïque de Cruzille	200 €
Amicale Laïque de l'Ecole Marcel Pagnol Lugny	200 €
AS Judo Lugny	100 €
Association sportive collègue Victor Hugo Lugny	200 €
Club de foot Viré – Lugny – Haut Mâconnais	50 €
CAUE	50 €
Cruzille Patrimoine	200 €
EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)	50 €
Jeunes sapeurs pompiers du Haut Mâconnais de Lugny	200 €
Le Souvenir Français	100 €
Ligue nationale contre le cancer	150 €
Association Champvent	50 €

#### 7. Questions diverses

**Transports scolaires** : Le coût du transport à l'école primaire de Lugny est totalement pris en charge par la commune depuis 3 ans, soit 372,00€ par enfant. La continuité de cette prise en charge sera rediscutée à une prochaine réunion du conseil municipal.

#### **Points sur les commissions :**

- communication: une réunion avec Maxime Renard a permis une prise en main du site par Cédric Crémona et Marine Nassir.

- chemins : une première action menée par Cédric Crémona et Thomas Billot a permis d'élaguer les arbres "tombés" dans la combe de Cruzille. Mme Bénédicte Bonnard se propose de rejoindre cette commission : merci à elle.

Le prochain objectif est de faire une cartographie des chemins : une demande sera faite à l'ONF afin d'obtenir une carte. Un GRAND merci à Florian Curtil pour son travail d'entretien de nos chemins.

- CCAS : de nouvelles personnes ont rejoint la commission. Une réunion de présentation est prévue mi-juillet.

- Fleurissement/cadre de vie : une première réunion le 13 juin a permis de désherber quelques lieux publics : la place des Tilleuls et la mairie, salle communale, l'espace de la serve et de la fontaine. Une prochaine réunion de "chantier nature" aura lieu le samedi 27 juin : "curetage" de la serve, désherbage du massif, nettoyage de la fontaine.

Pour les personnes intéressées, rendez-vous à 10h00 place Ponthus avec vos outils.

Prochain conseil municipal : samedi 25 juillet 2020 à 8h00 à la mairie

Fin de la séance à 12h00

Le Maire,  
Gilles CHARPY-PUGET

